

Délibération du Conseil Municipal**D.2020.06.12- 15****ACTE : 5.3.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 12 juin à 18 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, MAZILLE, NEGRE
MRS BADO, BAIADA, CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent :

Secrétaire : M. BAIADA SYLVAIN

Date de la convocation : 04/06/2020

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 14 Nombre de votants : 15

- ❖ **OBJET : DELEGUE ASSOCIATION DE COOPERATION INTERREGIONALE « LES CHEMINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE (ACIR COMPOSTELLE)**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe de désigner le délégué à l'association AC Compostelle.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** : de procéder à l'élection du délégué ;
- **PROCLAME ELU** :
 - - Membre titulaire : - **NICOLE BOURCIER**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING